

1967 Constitution de la S.C.I du domaine PARENT

• Apports en nature par Maxime PARENT des biens suivants :

- 1) - La maison d'habitation
 - la cuverie
 - les caves
 - le bâtiment du garage
 - le jardin
 - la maison de vigneron Métairie
 - la maison de vigneron Croix Noires
 - le hangar chapourniers

- 2) - Vignes
 - Les Arvelets
 - Les Pézerolles
 - Les Noizous
 - d'argillie
 - Les Grands Eperots
 - Les Petits Eperots
 - La Croix Blanche
 - Les Chapourniers
 - Les Croix Noires
 - Les Chanbuis Bas
 - Les Grenilles
 - Les Boucheroites
 - Les Eperottes
 - Lubune

Pour un total de
Revenu

pour ----- 748.000 F

• + Apports en numéraire :

- Maxime
- Jacques
- Simone

5.000 F
14.000 F
8.000 F

27.000 F

----- 27.000 F

Total ----- 775.000 F

Le capital de la S.C.I est donc de 775.000 F divisé en 775 parts de 1.000 F réparties ainsi :

• Maxime PARENT 748 p.
+ 5 p.
• Jacques ----- 14 p.
• Simone ----- 8 p.

775 p.

1971

Après le décès de Maxime PARENT

(2)

- le capital reste le même
- la répartition des parts est modifiée ainsi :

- Jacques PARENT	- 1/2 de 748 + 5	376,5	} 390,5
	+ 14	14	
- Simone PARENT	- 1/2 de 748 + 5	376,5	} 384,5
	+ 8	8	
			<hr/>
			775. -

- Notre mère Suzanne, usu fruitière percevoir les fermages.

1995

Après le décès de Maman

- le capital reste le même
- la répartition des parts reste la même
- les fermages sont versés à Jacques et Simone au prorata de leurs parts

1997

- Retrait partiel d'actif (parcelle de terrain "Dernière entrainant réduction de capital" (St Jean 12a 23c où se trouve ma maison)

de retrait est évalué à 22 parts (22.000F) ce qui fait passer le capital de 775.000 à 753.000 F
753 parts

- la répartition est la suivante :

- Jacques PARENT	- 1/2 de 704 + 5	354,5	} 390,5
	+ 14	14	
	+ 22	22	
- Simone PARENT	- 1/2 de 704 + 5	354,5	} 362,5
	+ 8	8	
			<hr/>
			753. -

2001

Transformation de la S.C.I en G.F.A

qui entraîne retrait partiel d'actif concernant les Bâtimens :

- Maison d'habitation
- Cuvier
- Caves
- Bâtimeur garage
- maison Métaire
- parcelle Croix-Noires (maison démolie)
- hangar Chapournières

de retrait est évalué à 28 parts (88.000 F)
d'où réduction du capital de :

753.000 F à 665.000 F (665 parts)

La nouvelle répartition des parts est la suivante :

- Jacques PARENT	- 1/2 de 616 + 5	310,5	} 346,5
	+ 22	22	
	+ 14	14	
- Simone PARENT	- 1/2 de 616 + 5	310,5	} 318,5
	+ 8	8	
		<hr/>	
		665, ✓	

N.B

- Pour les 2 dernières opérations, la valeur réelle de la part a été estimée à : 11.400 F
- Les parts représentent une fraction du tout mais ne sont pas affectées à un bien particulier.

BAIL

A compter du 1-11-1998, le Bail de la S.C.I à la S^{te} d'exploitation du Domaine PARENT a été résilié pour :

- Les Arvelets
- Les Pezerolles
- Les Grenilles
- Les Bouchettes
- Les Montevernets

et un nouveau bail conclu avec François PARENT pour ces mêmes parcelles.

Surfaces des vignes de la 8^e Cécile collective

Boulogne	1 Hectare	04, 90 .
Bgd		22, 48
Blanche la Cee		25, 65
Blanche la Cee Eperottes	1 -	44, 88
Blanche la Cee Bouchardottes		30, 08
Bouvard (Noizous)		12, 31
Bouvard Croix Blanche		32, 65
Bouvard la Cee (Croix Noire)		21, 53
Bouvard la Cee :		
Beyrolles		34, 08
Arielets		31, 26
Chauliers		34, 95
Argillières		29, 56
Chaponniers		59, 52
Eperots		57, 92

6, 71, 77

- gage 177.000 - 81 -

- gd = 205.000 -

Acquis par JOANNÈS PARENT (1858-1908)

(3)

2-1-1904

de M^{me} MOIGNOT-LADIGANT et sa fille

CHAPONNIÈRE (E. n^o 267)
ou JEANNOTTE

20 ares 30 cent.

2134 FT

• N.B. La vigne de RUGIENS - toute proche de nos CHAPONNIÈRES - dans l'angle des chemins - a appartenu autrefois à la famille NAIGEON de BEAUNE qui n'avait, à l'époque, aucun lien avec la famille PARENT -

26.11.1846

de M. Francois FORGET-MARILLIER
et Mme Vve BICHET née FORGET

LES CHANLAINS BAS (F. n° 4) 53 ares 26 cent.

3200 F

4.12.1853

de M. MONTARLOT et son épouse Anne CHAMPY
et avec Joseph Bernard TARVOIS

CROIX BLANCHE (B. n° 269) 19 ares 75 cent.

2.000 F

11.12.1853

de M. Ferdinand BERTHOD
et de Vve Louis BERTHOD née COSTE

EPENAUUX (B. n° 112) 30 ares 10 cent.

5.310 F

11.11.1855

de Mme Vve OUDOT née BLANDIN

PÉZEROLLES (B. n° 48) 14 ares 20 cent.

1200 F

Acquis par Jean. Baptiste PARENT (1827.1881)

11.12.1856

de Melle MARCHAND
L'ARGILLIÈRE

30 ares 55 cent.

4.000 F

12.11.1857

de Melle MARCHAND

LES CHAPONNIÈRES (E. n° 269)

40 ares

6.000 F

9.4.1859

BEAUNE

de M. Louis CAVERIER de St JACQUES

LES BOUCHEROTTES (L. n° 586)

1 hectare 30 cent.

11.800 F

Acquis par Claude PARENT (1770-1842)

30.07.1803 Suite à expropriation forcée de la Veuve GROGNON
née NAIGEON, par l'intermédiaire de J.F. DURAND,
Maison dépendances, avec jardin et meix de vignes
(emplacement partiel de la propriété actuelle)

6.700 Fr

16.10.1808 Echange avec Philibert BATAULT
d'une partie de vigne (7ares 12cent.) attenante au
midi étendant aussi la propriété jusqu'à la rue
Gondeau (Poutures).

Acquis par Philibert PARENT (1799-1858)

8.6.1827 Echange de M. et Mme BLONDEAU-CHICOTOT
à M. et Mme PARENT-ROPITEAU

ARVELET

(contre SANTENOT à Meusault 18ares 28cent.)
21 ares 43cent.

28.12.1834

de M. Charles MASSON et Mme née MUGNERET
En la CROIX NOIRE 12 ares 70cent.

27.12.1835

des héritiers de M^{me} ROCAULT-FOURNIER
CARELLES 21 ares 42cent.
CREVILLES moitié de 50 ares 60cent.

2.000 Fr

27.10.1837

de M. et M^{me} FINOT
LES CHANTIERS 12 ares 85cent.

1.400 Fr

30.01.1841

de M. MICHELOT et de M^{me} née HANRIOT
PEZEROLLES 8 ares 57cent.

500 Fr

29.01.1845

des héritiers CARROY
GRANDS EPENEUX (B n° 289)
ou clos de CITEAUX

30 ares 75cent.

26 ares 50cent.

4

(B n° 275)

4.210 Fr